

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 28 février 2025

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants du 1^{er} degré (**Pour attribution**)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE
(**Pour information**)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidatures pour un poste d'enseignant ou enseignante spécialisé(e) en Unité d'Enseignement polyhandicap - Rentrée 2025-2026

1 poste d'enseignant ou enseignante spécialisé(e) en Unité d'Enseignement en polyhandicap est à pourvoir à la rentrée 2025.

Exercice – UE Plateforme polyhandicap Clairefontaine à Arbonne-La-Forêt

MISSIONS : Se référer à la fiche de poste n°21 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

• Conditions pour faire acte de candidature

Il s'agit d'un poste spécifique confié à un enseignant ou enseignante du 1^{er} degré titulaire du CAPPEI ou CAPA-SH option C et/ou avoir une expérience auprès de jeunes polyhandicapés présentant une déficience motrice et/ou de grandes difficultés scolaires, des lésions cérébrales graves subies avant, pendant ou après la naissance qui entraînent de multiples déficiences.



- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 18 mars 2025**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – uniquement par mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr, **avant le 20 mars 2025**.

- **Entretien devant une commission**

Les candidates ou candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se tiendra **courant avril 2025**.

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard du poste à pourvoir, la nomination sera prononcée. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) à titre définitif si il ou elle détient le titre requis.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,

Valérie DEBUCHY

**Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°21**

**ENSEIGNANT OU ENSEIGNANTE SPECIALISE(E) EN ETABLISSEMENT POUR ENFANTS, ADOLESCENTES OU
ADOLESCENTS POLYHANDICAPES**

Profil du poste :

Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ESMS, l'enseignant ou l'enseignante spécialisé(e) accompagne des enfants et/ou adolescentes ou adolescents polyhandicapés et veille au développement de leurs apprentissages scolaires.

Ces enfants ou adolescentes ou adolescents présentent un handicap grave à expressions multiples associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

A travers la constitution de groupes dans l'établissement de soins, l'enseignant ou enseignante participe à l'élaboration du projet de scolarisation qui s'articule autour d'un projet thérapeutique défini et actualisé par un médecin, les professionnels de l'équipe paramédicale, et un accompagnement éducatif.

Missions de l'enseignant ou enseignante au sein de l'UEP :

Dans le cadre de la prise en charge de l'élève au sein de l'unité d'enseignement, l'enseignant ou enseignante s'attachera à :

- Etablir pour chaque élève le positionnement de ses compétences ;
- Mettre en place et utiliser des outils d'évaluation pour la scolarisation des élèves en grande dépendance (Polyscol) ;
- Accompagner l'élève dans la construction et la réalisation de son projet individuel et/ou professionnel en lien avec l'équipe de soins ;

Après évaluation, l'enseignant ou l'enseignante propose :

- Une pédagogie différenciée, des parcours individualisés, formalisés dans le cadre d'un projet en partenariat ;
- Elabore des progressions individuelles et personnalisées en fonction des objectifs à atteindre ;
- La mise en place d'apprentissages adaptés aux possibilités des élèves ;
- Développe les pratiques inclusives ;
- Est l'interlocuteur ou l'interlocutrice de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.

Compétences et qualités requises

- Être titulaire du CAPPEI ou d'un CAPA-SH option C ou / et avoir une expérience auprès de jeunes polyhandicapés présentant une déficience motrice et/ou de grandes difficultés scolaires, des lésions cérébrales graves subies avant, pendant ou après la naissance qui entraînent de multiples déficiences ;
- Faire preuve de qualités relationnelles avérées ;
- Posséder de réelles capacités à travailler en équipe ;
- Bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement spécialisé) ;
- Être ouvert(e) aux pédagogies alternatives et innovantes ;
- Être en capacité d'effectuer des déplacements, être titulaire du permis B.